

4.6 millions de tonnes d'une valeur de \$79 millions (tableau 12.20), ce qui représente une diminution de 4% en volume et de 22% en valeur par rapport à 1975. La diminution de la production a reflété le ralentissement de l'activité économique mondiale amorcé à la fin de 1974.

Le soufre canadien provient de trois sources: le gaz naturel et le pétrole acides, y compris les sables bitumineux, qui produisent du soufre élémentaire; les gaz de fonderie qui produisent de l'acide sulfurique; et les concentrés de pyrite, qui servent à fabriquer l'acide sulfurique. De petites quantités de soufre élémentaire sont récupérées comme sous-produit de l'affinage électrolytique de la matte de sulfure de nickel, et une petite quantité d'anhydride sulfureux provient des pyrites et des gaz de fonderie. En 1976, 83% des expéditions au Canada étaient sous forme de soufre élémentaire qui provenait presque entièrement du gaz naturel acide.

La production canadienne de soufre sous toutes les formes a atteint en 1973 un sommet de 8.1 millions de tonnes, dont 7.4 millions de soufre élémentaire. En 1976, la production totale était estimée à 7.1 millions de tonnes; la baisse de 12% reflétait le fléchissement de la production à partir du gaz naturel acide dans l'Ouest du Canada. Depuis 1968, le Canada est le plus grand exportateur mondial de soufre élémentaire.

12.4.6 Gypse

La production canadienne de gypse brut est tombée de 5.7 millions de tonnes en 1975 à 5.6 millions en 1976, et la plus grande partie a été exportée aux États-Unis. Les exportations provenaient principalement des carrières de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve exploitées par des filiales canadiennes de fabricants de produits du gypse des États-Unis.

En 1976, neuf sociétés produisaient du gypse brut au Canada à 14 endroits, tandis que cinq autres fabriquaient des produits du gypse à 18 endroits. La production canadienne de gypse est étroitement liée à l'industrie du bâtiment, en particulier au secteur de la construction résidentielle, au Canada comme dans l'Est des États-Unis.

12.4.7 Syénite néphélinique

La production de syénite néphélinique provenait de deux exploitations sur Blue Mountain, à 40 kilomètres au nord-est de Peterborough (Ont.). La production en 1976 a été estimée à 541 000 tonnes. Malgré une augmentation de 16% par rapport à 1975 (tableau 12.22), elle constitue un retour au niveau d'avant la crise. La valeur des expéditions en 1976 s'est établie à \$10.8 millions, soit une hausse de 23% par rapport à 1975. Les exportations représentaient 77% de l'ensemble des expéditions. Les ventes aux États-Unis, qui figuraient pour 97% du total des exportations canadiennes, ont augmenté de 17%. On préfère la syénite néphélinique au feldspath comme source essentielle d'alumine et d'alcali pour la fabrication du verre. On l'utilise également dans la fabrication des produits céramiques, des émaux, des peintures, des papiers, des plastiques et du caoutchouc mousse. Le Canada est le plus gros producteur au monde de syénite néphélinique.

12.4.8 Matériaux de construction

La valeur de toute la construction effectuée au Canada en 1976 a été estimée à environ \$31.7 milliards, soit une augmentation de 12.8% par rapport à 1975. La valeur de la production de matériaux de construction, comprenant entre autres le ciment, le sable et gravier, la pierre, l'argile et les produits de l'argile ainsi que la chaux, a atteint \$1.1 milliard en 1976, soit 15% de la valeur totale de la production minérale du Canada.

La production canadienne de ciment en 1976 s'est établie à 9.8 millions de tonnes; la diminution s'explique par la baisse de la construction en place et du nombre d'ouvrages en béton. Toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard ont produit du ciment, l'Ontario et le Québec figurant pour 70% de la production totale. À la fin de 1976, la capacité de production de ciment au Canada s'établissait à 15 millions de tonnes par an, sans compter la capacité de cinq usines de broyage de clinker, dont deux anciennes usines de ciment entièrement intégrées (appartenant à la Canada Cement Lafarge Ltée). Les variations de la capacité en 1976 se sont traduites par une réduction nette de 77 000 tonnes par an, malgré l'addition d'une capacité de 596 000 tonnes par la St. Marys Cement Ltd. à son usine de St. Marys (Ont.), où elle s'est dotée d'un